

Communiqué de presse

La Rochelle, Angoulême, Niort et Poitiers,
le 6 octobre 2020

Synergence lance un nouveau fonds d'investissement afin de financer et accompagner des startups du territoire.

Synergence, le réseau des business angels du Poitou-Charentes, annonce la création d'un nouveau fonds d'investissement destiné à financer de jeunes entreprises innovantes du territoire. Doté d'un capital variable, ce fonds est ouvert aux nouveaux investisseurs souhaitant rejoindre le réseau.

Synergence, le réseau des business angels du territoire

Synergence est l'association des business angels du Poitou-Charentes. Elle regroupe des personnes qui ont décidé d'investir une partie de leur patrimoine personnel dans des entreprises innovantes à fort potentiel de développement, tout en mettant gratuitement à disposition des entrepreneurs leurs compétences, leur expérience, leur carnet d'adresses et une partie de leur temps. Ces « anges des affaires » sont ou ont été généralement eux-mêmes des créateurs ou dirigeants d'entreprise.

Synergence finance et accompagne de jeunes entreprises innovantes du territoire de tous secteurs d'activités (agro-alimentaire, énergie, industrie, informatique & télécoms, marketing, santé, services, tourisme, web...). Elle intervient en post-amorçage, un moment critique pour les jeunes entreprises car leurs ressources financières initiales s'épuisent, alors même que leurs besoins en financement augmentent et qu'elles ne sont pas encore capables d'autofinancer leur croissance.

L'association, qui est présidée par René Dumoucel, dispose de vice-présidents en Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne, et regroupe aujourd'hui une trentaine de membres.

Caractéristiques et rôle du nouveau fonds Synergence Invest

La création de Synergence Invest a été actée lors d'une assemblée constituante tenue le 22 septembre 2020 à Niort. Le nouveau fonds d'investissement est présidé par Alain Lehner. Il est doté d'un capital variable, ce qui permettra à de nouveaux business angels de rejoindre le réseau et souscrire au fonds même après sa création, moyennant un ticket d'entrée de 20 000 € payable en deux fois. La limite du capital de Synergence Invest est fixée initialement à 800 000 €, la moitié étant réservée aux membres actuels du réseau et l'autre moitié aux personnes qui souhaiteront rejoindre Synergence. Cette limite pourra être augmentée si besoin.

Les entreprises innovantes du territoire ayant besoin de lever des fonds pour se développer pourront obtenir jusqu'à 120 k€ auprès de Synergence Invest, montant qui pourra être abondé individuellement par les business angels du réseau. Synergence peut par ailleurs investir en syndication avec d'autres fonds d'investissement lorsque les besoins en fonds propres des entreprises sont supérieurs. Synergence joue ainsi un véritable rôle de catalyseur et de levier d'investissement auprès des autres acteurs du financement (fonds d'investissement, réseaux bancaires, aides publiques).

Comment cela se passe-t-il en pratique pour les entreprises ?

Les entreprises souhaitant obtenir un financement et être accompagnées par le réseau des business angels du Poitou-Charentes peuvent se référer au site web de l'association (www.synergence.fr) qui indique les étapes à suivre et permet d'initier la démarche.

Concrètement, si l'entreprise qui dépose un dossier de financement satisfait les prérequis définis par Synergence, ses dirigeants sont invités à en faire la présentation (pitch) devant les membres du réseau. Ceux-ci décident alors démocratiquement de poursuivre ou non l'étude du dossier en vue d'un possible financement de l'entreprise à travers une prise de participation minoritaire (augmentation de capital). Les entreprises financées seront accompagnées pendant toute la durée de l'investissement par le réseau et bénéficieront à ce titre de conseils stratégiques et de mises en relations gratuits.

L'objectif financier de Synergence est de céder ses participations dans les entreprises après avoir contribué à leur développement, afin de réaliser à terme une plus-value en capital. La durée d'investissement est en général de 5 à 8 ans.

René Dumoucel, président de Synergence, déclare : « *Au-delà de son rôle économique, Synergence c'est une dynamique, un état d'esprit et des valeurs partagées par des hommes et des femmes de notre territoire : intérêt pour le défi entrepreneurial, convivialité au sein de notre réseau, bienveillance vis-à-vis des porteurs de projet et rigueur dans notre gestion. Nous sommes des investisseurs et accompagnateurs de proximité, responsables, cherchant avant tout le sens dans nos engagements.* »



Signature des statuts du nouveau fonds Synergence Invest. De gauche à droite : Alain Lehner et Jean Queille, respectivement président et directeur général de Synergence Invest, René Dumoucel, président de Synergence.

A propos de Synergence

Synergence est l'association des business angels du Poitou-Charentes. Depuis 2004, elle met en relation investisseurs et entrepreneurs, permettant le développement de projets créateurs de valeur pour le territoire. Les business angels apportent aux entrepreneurs des capitaux, du temps, leur expérience et leur réseau. Ils investissent via un fonds mutualisé, mais peuvent également abonder à titre individuel certains projets. Synergence s'insère dans l'écosystème de l'innovation de Nouvelle Aquitaine et agit en partenariat avec les acteurs institutionnels et privés qui le constituent.

Contact presse :

Marc Loizeau, membre du bureau de Synergence
Tél : 06 25 84 45 29 ; Email : presse@synergence.fr